COMMUNIQUÉ

Dépôt du nouveau rôle d'évaluation triennal 2027-2028-2029 pour la municipalité de Val-des-Monts (82015)

Ce nouveau rôle d'évaluation sera effectif le 1er janvier 2027, pour une période de trois ans (2027-2028-2029).

Les nouvelles valeurs sont déterminées en fonction du marché au 1er juillet 2025.

Voici un aperçu général des augmentations moyennes des valeurs imposables par catégorie d'immeuble.

Immeubles imposables	Val-des-Monts
Tous types d'immeubles	14,2 %
Terrains vacants	27,9 %
Résidences unifamiliales / Chalets	13,1 %
Valeur médiane unifamiliale	554 350 $

Vous pouvez consulter le nouveau rôle d'évaluation sur notre site web.

Votre service d'évaluation est disponible pour répondre à toutes demandes d'informations concernant ce nouveau rôle.

Vous trouverez la procédure prévue à cette fin sur notre site web.

Votre service d'évaluation foncière